



Contacts

Centre culturel
22, avenue Paul Verlaine
13470 Carnoux-en-Provence
04-42-73-72-57

<http://www.centreculturelcarnoux.fr/>
<https://www.facebook.com/centreculturelcarnoux/>

Médiathèque Albert Camus
24, avenue Paul Verlaine
13470 Carnoux-en-Provence
04-42-01-68-60

<http://www.mediatheque-carnoux.fr>
www.facebook.com/mediatheque.carnoux



Concours organisé par
le Centre culturel, son atelier
d'écriture et la médiathèque
Albert Camus à l'occasion du
cinquantenaire de la naissance de
Carnoux-en-Provence

Crédit Mutuel

Concours de nouvelles

2016

Regard sur la ville



1957...

1957 – HOSTELLERIE LA CREMAILLERE - ENCRE - HENRI DELVAL



REGLEMENT

Le Centre Culturel, son atelier d'écriture et la médiathèque de Carnoux-en-Provence organisent un concours de nouvelles, gratuit et ouvert à tous les habitants du département des Bouches-du-Rhône, à partir de 10 ans, selon **3 catégories** :

- Enfants (10-12 ans)
- Adolescents (13-15 ans)
- Adultes (16 ans et plus)

Art.1

Thème du concours : **Regard sur la ville**

Le regard peut se porter sur une ville réelle ou imaginaire.

Art.2

Ce concours a pour objectifs de promouvoir l'écriture et la lecture, de valoriser les capacités d'imagination et de créativité de chacun et de fêter le cinquantenaire de la ville de Carnoux-en-Provence.

Définition de la nouvelle, selon le Centre Européen pour la Promotion des Arts et des Lettres : « Brève, intense, dramatique, la nouvelle littéraire n'est pas un roman en miniature. Son rythme est plus rapide, plus haletant, et il n'y a pas de place pour de longues descriptions, digressions philosophiques ou analyse et introspection psychologique. » Elle comporte impérativement un titre qui lui donne du sens. La qualité d'un texte exige des constructions grammaticales correctes, une bonne orthographe et une ponctuation soignée.

Art.3

Une seule nouvelle sera acceptée par auteur. La nouvelle présentée doit être originale, totalement inédite ; elle ne doit pas avoir été primée à un autre concours, ni publiée, même sous un autre titre. Aucune illustration ne devra l'accompagner.

Celle-ci sera rédigée en langue française. Le texte sera dactylographié (police Arial, taille 12) et les pages seront numérotées.

- Pour la catégorie enfants (10-12 ans) : le texte ne devra pas dépasser 1 000 mots, soit un maximum de 6 000 signes et de 2 pages.
- Pour la catégorie adolescents (13-15 ans) : le texte ne devra pas dépasser 2 500 mots, soit un maximum de 15 000 signes et de 5 pages.

- Pour la catégorie Adultes (16 ans et plus) : le texte ne devra pas dépasser 4 000 mots, soit un maximum de 24 000 signes et de 8 pages.

Art.4

Afin de respecter l'anonymat, le nom de l'auteur ne devra pas figurer sur la nouvelle. Aucune indication permettant de l'identifier ne devra y figurer, sous peine de nullité.

Les nouvelles devront être envoyées en 4 exemplaires (agrafés séparément). Leur envoi sera accompagné de la fiche d'inscription, de la déclaration sur l'honneur et, pour les mineurs, de l'autorisation parentale obligatoire.

Pour chaque catégorie, la participation est limitée aux 100 premières nouvelles reçues. Les manuscrits ne seront pas rendus.

Art.5

Le concours est ouvert à partir du **15 mars 2016**.

La date limite de dépôt des textes est arrêtée au **30 juin 2016**.

Les nouvelles et les documents d'accompagnement seront adressés au :

**Centre culturel
22, avenue Paul Verlaine
13470 Carnoux-en-Provence.**

Art.6

Le jury est composé de personnalités attachées à la culture et à la littérature. Ses décisions sont souveraines et sans appel. Les membres du jury ainsi que leur famille ne sont pas autorisés à concourir. Le jury se réunira courant septembre. Tous les participants recevront une invitation pour la remise des prix, prévue le **vendredi 18 novembre 2016** au Centre Culturel de Carnoux-en-Provence. Cette remise des prix donnera lieu à **une lecture publique des textes des auteurs primés** (le 1^{er} prix de chaque catégorie), en présence de Martine Robustelli-Neu, Présidente du jury.

Art. 7

Trois prix seront décernés pour chaque catégorie : 1^{er} prix : Bon d'achat culturel d'une valeur de 150€, 2^{ème} prix : Bon d'achat culturel d'une valeur de 100€, 3^{ème} prix : Bon d'achat culturel d'une valeur de 50€.

Les manuscrits gagnants seront imprimés et reliés. Un exemplaire de ce recueil sera remis à chaque lauréat et à la Médiathèque Albert Camus, où il sera conservé.

Art.8

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

FICHE D'INSCRIPTION



Cadre réservé à l'organisateur

TITRE DE LA NOUVELLE

NOM.....

PRENOM.....

DATE DE NAISSANCE.....

AGE (mineurs).....

ADRESSE.....

TELEPHONE.....

MAIL.....

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), (nom, prénom)

.....
déclare être l'auteur de la nouvelle.

Fait àle.....

Signature

Pour les mineurs

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), (nom, prénom)

.....
autorise (nom, prénom)

.....
à participer au concours de nouvelles, déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepter.

Fait à le.....

Signature

